



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2015

Le 12 décembre 2015, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation écrite du 27/10/2015, faite par la Présidente de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration : Mmes Giblin et Wills MM, Hamon et Giblin.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal (Annexe 2). La dite feuille permet de constater que sur les **182** membres de l'Association à jour de cotisation, 84 sont présents, auxquels il faut ajouter 59 pouvoirs.

L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

Le total des membres présents et/ou représentés étant de 143 le quorum est atteint et l'Assemblée peut se tenir valablement.

### **1) ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE (Annick Proudtschenko) :**

Bonjour à tous et merci de faire l'effort de venir à cette Assemblée Générale.

Cette année le Conseil d'Administration (Bureau) s'est réuni 10 fois à l'Alstom, 12 rue Jean Bart à Massy, les 8 janvier, 4 février, 11 mars, 3 avril, 6 mai, 3 juin, 17 septembre, 2 octobre, 4 novembre et 11 décembre.

Un procès verbal de chaque réunion du Conseil d'Administration et des réunions avec les CE est archivé au sein de l'association.

Trois « INFOS SENIORS » ont été diffusés, en janvier, juin et octobre.

#### Nos actions cette année :

Un forum a été organisé le 11 décembre, dans les locaux du CE de GE Energy, nouvellement installés à Courtabeuf. Nous y avons présenté notre association à l'aide d'affichages, et diffusé notre plaquette auprès des futurs retraités.

Nous avons transmis aux 3 CE comme il en avait été convenu l'année dernière notre demande de budget 2016 ainsi que les nouvelles inscriptions, avec leur répartition par CE, afin qu'ils soient informés des nouveaux ouvrants droit relevant de leur CE.

Concernant le nombre d'adhérents par rapport à l'année dernière nous sommes stables puisque nous enregistrons **12** départs, dont **2** décès, et 11 nouvelles adhésions : 6 personnes de GRID et 5 de GE. Malgré le peu d'adhérents nouveaux, je pense que nos actions auprès des CE par des réunions, des forums, des distributions de plaquettes concernant notre association, commencent à porter leurs fruits. Dans un premier temps, elles évitent une diminution significative du nombre d'adhérents, comme cela a pu être le cas dans le passé.

Les inscriptions définitives pour les voyages 2016 ont fait apparaître beaucoup plus de demandes que de places prévues.

En effet, lors des consultations, nous avons demandé aux TO.

- Irlande: **29 places**, nous avons eu **34 inscriptions**
- Andalousie: **30 places**, nous avons eu **34 inscriptions** plus 6 non subventionnées (hors quota donc).
- WE Naples : **30 places**, nous avons eu **45 inscriptions**.

Les demandes, comme vous le constatez, dépassent toutes nos prévisions, ce qui prouve que les choix des destinations faites par le bureau étaient bons cette année.

Je tiens à rappeler aux adhérents que le but de notre association est de proposer, entre autres, des activités **sociales**.

Voici maintenant 18 ans que l'ATSR existe et nous avons tissé des liens d'amitié très forts.

C'est pourquoi beaucoup d'entre nous choisissent de partir en voyage tous ensemble, avec l'ATSR.

Devant la situation présente, que faire ?

Dans un premier temps, négocier avec les TO une baisse des prix pour tous les voyages et WE en fonction du nombre de demandes plus élevé que prévu. C'est ce que nous avons fait...et obtenu.

Maintenir le tarif proposé dans les fiches d'inscription et accepté par tous lors de ces inscriptions alors que nous avons obtenu une réduction des TO peut paraître amoral.

Certains pourraient se demander pourquoi ces réductions de prix n'ont pas été répercutées sur leur facture. Ils pourraient avoir le sentiment d'être grugés...

Mais, n'oublions pas que ces remises n'auraient été accordées qu'à la condition sine qua non que nous fassions partir tout le monde. Or, si l'on répercutait les baisses obtenues aux adhérents, l'association n'aurait pas les crédits nécessaires pour faire partir les adhérents en liste d'attente!

En résumé, en acceptant de retenir les inscriptions 34 personnes pour l'Irlande, 34 (subventionnées) pour le séjour Andalou et 45 pour le WE à Naples, nous avons réalisé un gain "fictif" qui nous permet d'atteindre l'objectif de l'ATSR : faire partir un maximum de personnes sans grever le budget de l'association et d'accomplir une opération sociale et solidaire.

Après débats au sein du bureau, cette option a été retenue.

Lors du Conseil d'Administration tenu pendant la semaine de randonnée, à Saint Gildas de Rhuys, en septembre, un vote a été fait pour acter officiellement ce choix.

Cinq membres du Bureau sur 6 ont été d'accord pour faire partir tous les demandeurs aux tarifs indiqués et acceptés par les inscrits, tout en préservant le budget prévisionnel 2016.

A l'issue de ce vote Marie Françoise Rogemont, en opposition avec la majorité du Conseil d'Administration sur la façon de gérer ce surcroît de demandes a décidé de démissionner de son poste de trésorière adjointe puis, à la réunion de bureau de Novembre, de quitter définitivement le bureau.

L'ensemble du bureau regrette beaucoup sa décision et la remercie pour l'excellent travail qu'elle a accompli au sein de l'association pendant ces trois années.

Cette année, nous sommes heureux d'avoir pu renouer avec la croisière voile des actifs.  
Nous avons 7 adhérents qui y participeront.

Vendredi 13 novembre, Paris a été le théâtre d'actes de terrorisme qui ont fait de nombreuses victimes.  
Par mesure de sécurité, de nombreuses manifestations ont été annulées dans plusieurs régions de France, " La fête des Lumières de Lyon" n'y a pas échappée.  
En effet, le préfet du Rhône et le maire de la ville ont, conjointement, décidé d'annuler cette manifestation.  
Déjà, nombreux parmi vous s'interrogeaient quant à l'opportunité d'y aller dans les conditions actuelles.

En tant que responsable de l'association, et en plein accord avec le bureau, j'ai décidé d'annuler notre sortie.  
Elle sera reportée en **décembre 2016**.

Je vous remercie de votre attention et passe la parole à notre trésorière Françoise Giblin pour le rapport financier 2014

## **2) RAPPORT FINANCIER 2014 PAR LA TRESORIERE (Françoise Giblin)**

Bonjour,

Cette année, pour que la présentation des comptes soit moins rébarbative, nous allons vous les projeter sur écran sous forme de camembert. Ainsi vous pourrez mieux suivre.

	CHARGES	PRODUITS
SUBVENTIONS		36 000,00 "
COTISATIONS		5 728,00 "
VOYAGES	86 722,50 "	66 511,00 "
SORTIES CULTURELLES	24 820,00 "	15 890,00 "
RANDONNEES	15606,01 "	10 751,90 "
NOEL	5 479,50 "	
FONCTIONNEMENT	2 493,06 "	
ASSURANCES	1385,03 "	
SOLDE 2013		110,00 "
INTERETS		368,47 "
TOTAL	136 506,10 "	135 359,37 "

Soit un déficit de fonctionnement de 1 146,73 euros.

**Voilà pour les comptes 2014.**

## **3) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ( Madame Grandsire)**

Mme Grandsire étant absente je vous lis son compte rendu (pièce jointe au PV)

## **4) DECHARGE DUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2014**

Il est procédé au vote sur les comptes présentés: 84 Votes pour, 0 abstentions, 0 vote contre.  
Les comptes de 2014 sont donc approuvés à l'unanimité.

## **5) RAPPORT FINANCIER PROVISOIRE 2015 et BUDGET PREVISIONNEL 2016** (Françoise Giblin)

### **5.1) COMPTES 2015**

Le compte de gestion n'étant pas encore arrêté, quelques chiffres sont provisoires.

	CHARGES	PRODUITS
SUBVENTIONS		32 400,00 "
COTISATIONS		5 600,00 "
VOYAGES	137 560,20 "	117 646,00 "
SORTIES CULTURELLES	23 455,09 "	15 966,30 "
RANDONNEES	17 920,18 "	13 296,00 "
NOEL	5 908,90 "	
FONCTIONNEMENT	1 513,19 "	
ASSURANCES	1385,03 "	
SOLDE 2014		507,00 "
INTERETS		389,84 "
TOTAL	186 357,56 "	185 805,14 "

Soit un déficit de fonctionnement de 552,42 euros.

Vous pouvez voir que tous les ans nous nous efforçons d'équilibrer les comptes malgré les diminutions importantes des subventions.

Pour cela nous essayons de choisir des voyages et des sorties en fonction de nos revenus, et nous pressurons, surtout, de plus en plus les tours opérateurs pour avoir des réductions.

Voilà pour les comptes 2015.

Si vous le souhaitez, les livres de comptes sont à votre disposition dans les locaux de l'ATSR.

### **5.2) BUDGET PREVISIONNEL 2016**

Nous avons budgété en 2016 :

	CHARGES	PRODUITS
COTISATIONS		5 985,00 "
VOYAGES	105 262,00 "	89 055,00 "
SORTIES CULTURELLES	29 880,00 "	19 865,00 "
RANDONNEES	18 524,00 "	13 050,00 "
NOEL	5 900,00 "	
FONCTIONNEMENT	1 780,00 "	
ASSURANCE	350,00	
INTERET		390,00 "

**En ne faisant que ce qui vient d'être énoncé** et si les subventions restent identiques à celles de 2015, nous aurions un **déficit prévisionnel** d'environ **783 euros**.

Les différentes présentations faites dans le cadre de la préparation du budget montrent que les cotisations et les subventions actuelles ne couvrent pas nos frais de fonctionnement malgré les programmes de réduction des coûts et des subventions que nous avons engagés.

Il faudrait que tous les CE prennent conscience qu'avoir plusieurs budgets déficitaires successifs conduisent à réduire notre fonds de roulement.

Or, celui-ci nous est absolument indispensable pour nous permettre de faire les avances aux agences, et surtout de garantir les voyages et activités de l'année suivante, souscrites par les adhérents l'année précédente.

Voilà pour les comptes 2016.

## **6) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :**

Cette année Mme Proudtschenko Annick est sortante

Les membres sortants sont rééligibles.

Madame Rogemont étant démissionnaire, deux postes sont donc à pourvoir.

Restent au conseil d'administration : Mmes Giblin Françoise, Mme Wils Monique, M. Hamon Alain et M Giblin Clifford

Se représente : Mme Proudtschenko Annick

Et un nouveau candidat : M. Varin Jean Marc

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets, sous la surveillance de M. Loze et de Mme Le Fur

Ont été déclarés régulièrement élus, pour 3 ans :

- Mme Annick Proudtschenko par 141 voix exprimées et 0 vote contre, 2 bulletins n'ont pas été remis.
- M. Jean Marc Varin, par 141 voix exprimées et 0 vote contre, 2 bulletins n'ont pas été remis.

## **7) REGLEMENT INTERIEUR**

A l'occasion des discussions engagées pour gérer le grand nombre d'inscrits aux voyages de cette année, nous avons constaté une incohérence concernant les règles de priorité, dans le règlement intérieur.

Nous avons donc décidé de vous proposer un aménagement dans l'article

« Règlement Intérieur pour le système des points » :

Le règlement intérieur prévoit actuellement que le calcul des points doit être fait en prenant les voyages et le WE dans leur intégralité, (une erreur de transposition de cette clause sur le site internet à été rectifiée)

Actuellement le règlement intérieur prévoit une première étape d'élimination, basée sur les participations de l'année précédente aux voyages.

Or, il est possible pour un adhérent d'avoir fait « carton plein » pendant les années N- 5 à N- 2 et de n'avoir pas fait une des activités l'année N-1, il est alors prioritaire, alors qu'à l'inverse un adhérent peut n'avoir fait aucune activité les années N-5 à N-2 et avoir fait le WE et un voyage l'année N-1, il est alors éliminé.

Cela est incohérent vis-à-vis de la nécessaire égalité de traitement entre adhérents.

Nous vous proposons donc de modifier le règlement intérieur pour que la première élimination se fasse sur le calcul des 3 dernières années groupées et non pas de la dernière année, ce qui est déjà plus équitable.

Les étapes suivantes d'élimination du règlement (prise en compte des activités sur 5 ans, puis prise en compte de la date d'adhésion à l'ATSR, et enfin âge de l'adhérent, en cas d'égalité des critères précédents) seraient conservées.

Je vous demande donc votre approbation sur cette modification du règlement intérieur.

Il est procédé au vote : Votes pour : 84, abstentions : 0, contre : 0

La modification du règlement est adoptée à l'unanimité des présents

## **8) COTISATIONS 2016**

Le bureau proposait de ne pas augmenter le tarif d'adhésion à l'Association cette année, et d'augmenter le tarif d'adhésion à l'activité randonnée de 3€, mais, suite à une proposition de l'assemblée, il est proposé d'augmenter également de 3€ le tarif d'adhésion à l'Association, afin de combler une partie du déficit prévisionnel de 2016.

Les tarifs proposés pour 2016 sont donc les suivants :

- Adhésion à l'Association : **25 € par adhérent**
- Adhésion à l'activité randonnée : **15 € par adhérent**

Pour ne pas trop augmenter l'adhésion et pénaliser les adhérents qui ne font aucun voyage, ou ceux qui ne participent qu'au repas de Noël (ou colis), et comme l'année dernière, le prix de revient des voyages proposés sera augmenté de **15€**, qui seront prélevés sur le 1<sup>er</sup> voyage ou la 1<sup>ère</sup> sortie effectuée et apparaîtront sur la facture.

Il est procédé au vote d'adoption de ces tarifs.

Votes pour 84, abstention 0, contre 0.

Les tarifs 2016 sont acceptés à l'unanimité des présents.

Les adhésions devront être réglées avant le 28 février 2016

## **9) VOYAGES ET ACTIVITES 2015 et PREVISIONS 2016 (Clifford Giblin)**

### **9.1) VOYAGES 2015**

En 2015 nous avons organisé 2 voyages :

- **Un circuit en Afrique du sud** (42 participants).

Ce voyage a été un vrai succès, auquel les membres du bureau ne s'attendaient pas vraiment.

42 participants ont fait le circuit sur 12j. Arrivée à Johannesburg, tour de la ville en car, visite et déjeuner dans Soweto. Certes nous avons vu le bidonville que tout le monde connaît, mais aussi de nombreuses constructions en dur, qui représentent aujourd'hui la plus grande partie de Soweto. Nous avons, ensuite, découvert Pretoria, la réserve du parc Kruger, traversé le Swaziland, puis visité le parc privé de Zulu Nyala.

Lors du séjour au Cap, nous avons pu nous rendre sur l'île de Robben, ancienne prison de Mandela et avoir une vue, à couper le souffle, sur le Cap à partir de Table Mountain (Montagne de la Table).

Au retour à Jobourg, 20 participants sont rentrés directement en France et 22 ont continué par l'extension au Zimbabwe.

Ils ont pu y admirer les Chutes Victoria du fleuve Zambèze, une des plus belles chutes au monde.

- **Un SEJOUR en Croatie** (35 participants).

21 participants, dont 6 non subventionnés, sont restés 1 semaine et 14, dont 2 non subventionnés, sont restés 2 semaines.

Le séjour s'est déroulé dans un centre géré par Look Voyages.

Peut être un petit défaut : la taille du complexe dans lequel ce centre est intégré et le comportement de certains français (extérieurs à l'ATSR !).

Les excursions, habituelles, ont eu lieu cette année, dans les îles de Hvar et Zlarin, le parc national de Krka et la ville de Split

Les inscrits non subventionnés ont permis de maintenir le voyage au même prix car avec seulement 27 participants subventionnés, il aurait très sensiblement augmenté (changement de tranche inférieure à 30).

- **VOILE** : La croisière voile 2015 a été annulée par le CE d'Alstom Grid (organisateur) par manque de participants.

## 9.2) WE CULTURELS :

- **BERLIN** : Le week-end proposé à Berlin n'a pas eu le succès escompté (13 inscrits), peut-être à cause du grand nombre de participants au voyage d'Afrique du Sud.

Nous avons demandé à l'agence l'incidence sur le prix, mais celle-ci était trop importante pour :

- 1) Que l'ATSR prenne la différence à son compte
- 2) Demander un supplément aux participants.

Donc, nous avons été amenés, avec regret, à annuler le week-end.

Il a été remplacé par un WE de 3 jours du côté de **Nantes / St Nazaire**, avec visites du château des Ducs de Bretagne, des mondes marins, des ateliers de constructions des Airbus, des chantiers navals, de la cité de Clisson et de son château.

31 personnes ont participé à cette sortie.

- **Une autre sortie était programmée : La fête des Lumières à Lyon** (36 personnes étaient inscrites.).

Comme vous le savez, elle a été annulée suite aux attentats du 13 novembre dernier.

Elle a donc été reportée en décembre 2016, au même prix que cette année.

Pour l'instant les dates ne sont pas encore connues. Nous ne les aurons qu'en début 2016.

Nous vous tiendrons informés dès que nous les aurons.

- Plusieurs sorties en Ile de France ont eu lieu :

- Visite guidée du Château de Vincennes (27 personnes).
- Visite guidée des passages parisiens (15 personnes).
- Visite guidée du château de Breteuil (22 personnes).

Nous avons allié, pour cette visite, le culturel et la randonnée.

Le matin, les plus courageux se sont lancés dans une randonnée d'une dizaine de kilomètres.

Après le pique-nique, dans une des contre allées du château, nous avons fait une visite guidée du château l'après-midi.

- Visite guidée de l'Assemblée Nationale (34 personnes).

## 9.4 VOYAGES 2016

Pour 2016, nous vous avons proposé :

- 1 circuit en **Irlande** (34 participants)
- 1 séjour en **Andalousie** (40 participants, dont 34 subventionnés et 6 non subventionnés).  
28 restent 1 semaine (dont 4 non subventionnés) et 12 restent 2 semaines (dont 2 non subventionnés).
- 1 **croisière voile aux Îles Vierges** en collaboration avec les actifs (7 participants)

## **9.5) WE CULTUREL 2016**

- **Naples** : (45 participants)

Vu le succès des sorties en Ile de France, nous allons réitérer cette activité en 2016.

Nous prévoyons donc déjà :

- La visite du sénat.
- Toujours en alliant le culturel et la randonnée, la visite guidée de l'Ermitage orthodoxe qui se trouve à Mesnil St Denis
- D'autres sorties sont à l'étude

## **10) RANDONNEES 2015 - PREVISIONS 2016 (Alain Hamon)**

### **10.1) En 2015 :**

- La section randonnée comprend 61 membres.  
Depuis plusieurs années les effectifs sont en légère augmentation, ce qui indique un rajeunissement des effectifs.
- 10 randonnées de la journée ont été organisées, dont 5 randonnées avec repas au restaurant le midi (de novembre à mars) et les 5 autres avec pique-nique.  
Une randonnée (Fontainebleau) a été couplée avec une visite « culturelle » du château le matin, avec guide conférencière.
- Un BBQ, a eu lieu, comme à l'habitude en juillet, à Bagneaux sur Loing
- Les effectifs de ces randonnées, organisées le premier jeudi de chaque mois, sauf exception, varient de 15 à 37 suivant les mois.  
Paradoxalement, ce sont les randonnées d'hiver qui rassemblent le plus de participants.  
Probablement une preuve de la grande activité des adhérents dès les beaux jours venus
- Un Séjour de 5 jours de randonnées a également été organisé, comme les années précédentes, fin septembre, à St Gildas de Rhuys, dans le Morbihan, sur les bords du Golfe du même nom.  
45 adhérents y ont participé, confirmant le grand succès de cette activité, chaque année.

### **10.2) En 2016 :**

- Un programme très similaire est prévu.
- Le séjour de septembre est prévu du 17 au 22 septembre dans le Périgord, près de Figeac, dans un centre de vacances Cap France.

## **10) DIVERS**

### **Repas de Noël :**

Le repas de NOEL est prévu au Novotel de Massy et cette année 111 personnes devraient y participer.

### **Colis de Noël**

Il a été décidé, depuis Noël 2013, de généraliser l'envoi de colis de Noël à tous les adhérents de plus de 75 ans ne participant plus au repas de Noël ni à aucune activité.

Cette disposition concerne cette année 28 personnes (9 couples et 10 personnes seules)

### **CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION :**

Par courrier classique : ATSR ALSTOM 12 rue Jean Bart 91 300 Massy

Par courrier électronique : [atsr-alstom@orange.fr](mailto:atsr-alstom@orange.fr)

Par téléphone auprès de vos élus.